

Image not found or type unknown



Divorce par consentement mutuel

Par **raoua211**, le **07/02/2011** à **08:51**

Bonjour,rrnJ'ai engagé une procédure de divorce par consentement mutuel. Mon mari ne s'est pas présenté à l'ONC (il n'ouvre plus ses courriers) et a fait appel au bout de 17 jours...rn- puis je toujours assigner en divorce par consentement mutuel malgré son absence à l'ONC ?rn- son appel, hors délai est-il recevable ?rrnMerci.